

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

**Arrêté du 3 mai 2010 modifiant l'arrêté du 24 août 2006 portant nomination  
au conseil d'administration de l'Institut national de la recherche agronomique**

NOR : SASP1030322A

La ministre de la santé et des sports,  
Vu le code rural, et notamment l'article R. 831-4 ;  
Vu le décret n° 94-582 du 12 juillet 1994 modifié relatif aux conseils et aux dirigeants des établissements et entreprises du secteur public ;  
Vu l'arrêté du 24 août 2006 modifié portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national de la recherche agronomique,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

À l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 24 août 2006 susvisé, les mots : « Catherine CHOMA, chef du bureau des aliments à la direction générale de la santé, en remplacement de Mme Marie-Hélène MONIER » sont remplacés par les mots : « Arila POCHE, chef de bureau de l'alimentation et de la nutrition à la direction générale de la santé, en remplacement de Mme Catherine CHOMA ».

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 3 mai 2010.

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général de la santé,*  
D. HOUSSIN

*La directrice générale adjointe de la santé,*  
S. DELAROCHE